

Programme du séjour : 1 nuit et 2 demi-journées Nuitée Mongole

Séjour de 1 nuit et 2 demi-journées (balade semi-nocturne jour 1 et balade en matinée jour 2) de raquette à neige autour du massif du Champ du Feu (Obernai - Schirmeck). Vous arrivez le jour du départ et vous repartez le dernier jour au retour de la rando vers 11h30.

L'hébergement est assuré sous une yourte. Espace commun de 12 participants maximum pour la nuitée et 26 pour le dîner. Petit déjeuner et dîner inclus.

Les raquettes à neige sont mises à disposition gracieusement.

La prestation se décrit tel que :

Deux demi-journées (nocturne et matin) de randonnée en raquettes à neige avec un moniteur autour du plateau sommital du Champ du Feu. Maorn fourni l'accompagnateur, assure les réservations d'hébergement, les repas et le prêt des raquettes. La nuitée et le petit-déjeuner se déroule en autogestion.

En bref :

- 1 verre d'accueil avant le départ
- 1 petit déjeuner
- 1 apéritif offert sous la yourte
- 1 dîner
- 1 nuit sous la yourte
- un moniteur pour la durée du séjour
- le prêt gracieux des raquettes

Le séjour

Le champ du Feu est le poumon vert de Strasbourg, il se situe entre 900 et 1100m d'altitude. C'est une ancienne chaume où l'on trouvait deux activités importantes : l'élevage et la production de charbon. L'itinéraire peut passer sur la zone sommitale ou en périphérie tantôt sous le couvert forestier, tantôt dans des espaces bien dégagés offrant quelques points de vue majeurs.

Lorsque la météo nous gratifie d'un grand soleil et d'une faible nébulosité, il est parfois possible d'apercevoir les Alpes Suisses (Eiger, Jungfrau et Mönch), et presque toujours la Forêt Noire.

Si le parcours emprunte quelques sentiers, il serpente le plus souvent en dehors des sentiers balisés.

Le jour 1 comporte, un verre d'accueil de 16h15 à 16h45 (facultatif), une randonnée nocturne entre 17h00 et 19h00 (environ), repas servi vers 19h15 / 19h30. Le jour 2 est une randonnée en matinée, fin vers 11h30. La nuitée et le petit-déjeuner se déroule en autogestion.

POINTS FORTS :

- un verre d'accueil avant le départ
- originalité du mode d'hébergement
- yourte isolée et logistique prise en charge
- encadrement professionnel
- les points de vue (Forêt noire, plaine d'Alsace, Val de Villé, les Alpes par grand beau temps...)

Itinéraires

Les itinéraires présentés ci-dessous sont indicatifs et peuvent être modifiés par l'accompagnateur sans préavis, en fonction du niveau du groupe, de la météo et de l'équipement de chacun.

Jour 1 :

MAORN – 25 rue de la montagne – 67680 Efig - +33 (0)6 11 87 60 31
info@maorn.fr – www.maorn.fr – www.voyage-maorn.fr – www.sports-maorn.fr

Arrivée des participants à l'auberge de la Charbonnière entre 16h00 et 16h45. Arrivée des moniteurs à 16h30. Départ de la rando à 16h45, 17h00 au plus tard. Balade semi-nocturne passant à proximité de la Tour du Champ du Feu (sommet).

Balade éclairée à la lampe frontale si nécessaire. Histoire du massif, chaume de montagne et paysage forestier... d'hiver bien sûr.

DONNEE TECHNIQUE : 3 à 4kms et 150 à 200m de dénivelée positive.

Jour 2 :

On quitte la yourte vers 9h00 après avoir pris le petit déjeuner (autogestion) et avoir remis les lieux en état. On part vers le sommet par un autre itinéraire mais pour l'atteindre ce coup-ci. Retour vers les voitures, fin de la balade vers 11h30 environ.

DONNEE TECHNIQUE : 4 à 6kms et 200m de dénivelé positive environ/variable.

Options

Il n'y a pas d'option à proprement parlé. Il s'agit de formule alternative :

- voir formule [AV-yourte-02](#) (balade semi-nocturne et dîner sous la yourte)
- voir formule [AV-yourte-03](#) (balade à la journée et déjeuner sous la yourte)

Tarifs 2019

Tarifs valables du 01/12/2018 au 01/04/2019.

Individuel : 130€ par personne.

Tarif réduit : 120€ par personne.

Tarif réduit accordé :

- aux étudiants
- aux enfants de moins de 12 ans accompagnés de leur parents (ou tuteur légal)
- pour toutes inscriptions fermes avant le 15 décembre 2018.

Si vous bénéficiez d'une réduction, un justificatif devra impérativement nous être présenté avant le départ. Si vous ne présentez pas le justificatif, la différence est alors due.

Date

Séjour assuré avec un minimum de 8 inscrits pour AV-yourte02 **ET** 8 inscrits pour AV-yourte01
Maximum 12 participants pour la nuitée et le petit déjeuner (14 personnes sont susceptibles de se rajouter au dîner).

Date de départ 2019 : **01, 08, 15 et 22 février 2019 et 01 mars 2019** (toujours un vendredi soir)

Date et devis **sur mesure** pour les **groupes** à partir de 10 personnes minimum.

Réservation et règlement

Prestation assurée à partir de 8 personnes minimum inscrites ET 8 sur la formule AV-yourte01.

Après votre confirmation par email (info@maorn.fr) des dates nous vérifions les disponibilités. S'il y a encore de la disponibilité, nous vous envoyons le devis/contrat. Dans le cas contraire, voir les autres dates.

Vous disposez alors de 7 jours pour nous retourner le contrat accompagné des arrhes (50%). Dès réception du contrat dûment complété et signé ainsi que de l'acompte, nous vous confirmons vos réservations. Votre réservation est alors définitive.

Une fois la réservation faite, nous vous faisons parvenir la facture. Le solde est à régler 35 jours avant la date d'arrivée **sans appel de notre part**, sauf inscription tardive (moins de 35 jours) ou la totalité des sommes sont alors dues.

A la réservation : 50%

35 jours avant le départ : le solde sans appel de notre part.

Mode de paiement : chèque, virement, espèces.

Précision / Généralités

Les randonnées (en raquettes à neige ou à pieds) accompagnées se font sous la responsabilité du moniteur. Il peut être amené à changer les itinéraires pour des raisons indépendantes de sa volonté ou de la responsabilité de la société Maorn (travaux forestiers par exemple, météo, enneigement...). De même le groupe ne pourra jamais être scindé, le rythme sera donc adapté. Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, il est obligatoire de respecter, à chaque minute, les consignes données par l'accompagnateur.

RENDEZ VOUS / DEPART / DEROULEMENT

Le jour 1

16h15 : RDV de tout le groupe à l'auberge du Col de la Charbonnière pour le verre d'accueil (facultatif) – Les participants font connaissance.

16h30 : arrivée du ou des moniteurs – explication

16h45 : distribution du matériel et équipement sur le parking

17h00 : départ de la balade

19h00 env. : arrivé à la yourte et repas

21h30 / 22h00 env.: départ de la yourte du groupe 2 – installation pour la nuit du groupe qui y dort

Le jour 2

8h30 / 8h45 : arrivée du moniteur à la yourte

9h00 : départ de la yourte pour la balade du matin

11h15 / 11h45 env. : arrivée sur le parking du Col de la Charbonnière, fin de la prestation

Précisions

En cas de retard au RDV du jour 1, le moniteur n'est pas tenu de vous attendre. En aucun cas il ne fera attendre le groupe ni ne le mettra en retard. Le départ de la balade est assuré à 17h00.

Approximativement, de 21h30/22h00 (départ du groupe nomadisme nocturne) le jour 1 à 8h30 le matin du jour 2, le groupe est en autogestion. Aucun personnel ou moniteur de MAORN ne sera présent pendant la nuit. Vous devez gérer ce temps en "autogestion", c'est-à-dire assurer le maintien du chauffage (recharger le poêle à bois), préparer le petit déjeuner, et remettre la yourte en état avant l'arrivée du moniteur.

Seule la réorganisation de la pièce est à votre charge. Vous ne faites ni le ménage ni la vaisselle.

REPAS

MAORN – 25 rue de la montagne – 67680 Epfing - +33 (0)6 11 87 60 31
info@maorn.fr – www.maorn.fr – www.voyage-maorn.fr – www.sports-maorn.fr

➤ En cas d'**allergie** ou de régime particulier, merci de nous avertir. Dans certains cas, vous devrez emporter votre propre repas, la yourte ne disposant d'aucune réserve.

Verre d'accueil

Il est proposé par le restaurateur avant le départ de la rando entre 16h00 et 16h45. Au choix (une seule boisson par personne) : bière, picon bière, kir vin blanc, muscat, soft, vin chaud ou chocolat chaud ou thé ou café. Toute boisson différente ou en plus doit être payée immédiatement et directement au restaurateur.

Dîner

Le dîner est servi à 19h15/30 environ sous la yourte, menu unique pour tout le monde (en général raclette) : apéritif d'accueil* - plats et dessert + 1 café ou thé + eau. Nous privilégions autant que possible les produits locaux achetés dans les fermes et autres producteurs locaux.

* Kir, sirop à l'eau, jus de fruit

Petit déjeuner

Le petit déjeuner est géré en autogestion par le groupe entre 7h45 et 8h30 sous la yourte. L'horaire exact sera défini par le moniteur en fonction de l'enneigement et de l'état des accès à la yourte. Vous n'avez pas à faire la vaisselle.

Les boissons

Attention : sauf précision contraire (apéritif offert), aucune boisson ne sera servie sous la yourte. Vous pouvez amener vos propres boissons en plus (vins – bières – apéritifs). Pas d'ébriété sous la yourte, merci de mesurer votre consommation d'alcool. Vous devez impérativement repartir avec vos déchets.

ACCES A L'EAU / ELECTRICITE

La yourte n'est pas connectée à l'électricité ni à l'eau courante. Une fontaine assure l'eau à l'extérieur de la yourte, eau froide uniquement. Des thermos d'eau chaude peuvent être laissés pour la nuit.

YOURTE / NUITEE

La yourte est l'habitat traditionnel des nomades mongoles classé au patrimoine mondial de l'Unesco. C'est un habitat écologique, donc durable, chauffé au bois. On y dort à même le sol (matelas en latex). Expérience à la fois chaleureuse et conviviale, vous en rapporterez des souvenirs chargés d'authenticité.

La yourte ne doit pas être abordée comme un hébergement de type hôtelier, mais plutôt comme un "retour à plus de sobriété et de simplicité". C'est une tente, améliorée certes, mais le confort reste en conséquence.

A l'extérieur se trouve un espace "toilette", pour se brosser les dents et se débarbouiller. Pour vos besoins, il y a des toilettes sèches.

Après le repas le personnel de MAORN quitte les lieux et vous retrouve le lendemain matin vers la fin de votre petit déjeuner. Le groupe passe la nuit seul sur place.

SECURITE / SECOURS

La couverture réseau des téléphones portables, si elle est efficace dans les villages, peut être insuffisante voire inexistante dans les fonds de vallée, les lieux reculés et les sous-bois. En cas de nécessité, l'accompagnateur peut être amené à abandonner temporairement le groupe pour chercher des secours.

METEOROLOGIE / EQUIPEMENT

Le site du Champ du Feu subit une météorologie très variable. En hiver, il peut y faire de 5°C à -20°C et cela n'a rien d'exceptionnel. Vous pouvez y profiter d'un grand soleil comme d'une météo plus capricieuse.

Il est donc impératif que vous soyez correctement équipé notamment au niveau des extrémités. Un équipement inadapté ou insuffisant est un motif de refus parfaitement valable de la part du moniteur, et ce dans votre intérêt. Dans ce cas-là, aucun remboursement ne pourra être demandé !

EQUIPEMENT SPECIFIQUE

Liste indicative et non exhaustive. Il vous appartient de la compléter.

Pour la rando :

- Une paire de chaussures adaptées de type randonnée montante et imperméable
- Des gants pour l'hiver,
- Bonnet ou passe montagne (attention aux oreilles)
- Veste imperméable
- Des vêtements chauds adaptés à la saison + sous-vêtements d'hiver
- Sac à dos de 35/40l environ (pour une journée)
- Boissons et barres de céréales (nous déconseillons les camelbaks/poches à eau – le tuyau peut geler)
- Une lampe frontale (peut-être fournie par MAORN – sur demande et selon dispo)

En général, il est demandé que tous les déchets soient emportés par leur propriétaire.

Pour la nuitée sous la yourte (Champ du Feu, Schirmeck – Obernai – Villé) :

Un matelas "paille et latex" au sol vous sont fournis. En hiver les couvertures en laine de mouton ne sont pas suffisantes, il vous faudra emporter vos sacs de couchage, adaptés à la saison.

Attention : l'intégralité de vos affaires devra être transportée par vos soins. Prévoyez :

- Un sac de couchage adapté + oreiller gonflable
- Un nécessaire de toilette léger (brosse à dent, dentifrice, lingette...)
- Un kit "nuit tranquille" (boule quies, masque de nuit...)
- Une pharmacie personnelle
- Un change léger (sous vêtement, une paire de chaussettes chaudes, un tee shirt...)
- Des chaussettes de rechange en cas de pieds mouillés
- Une paire de "sabot"/chaussons/chaussures légères pour circuler sous la yourte sans les chaussures de marche

➔ Astuces :

- acheter un sac poubelle "résistant" faisant à peu près le double du volume de votre sac. Mettre le sac dans la poche centrale du sac à dos. Mettre tout votre matériel dans le sac poubelle. Enrouler sur elle-même la partie qui dépasse. Fermer le sac.
- Habituellement on met le sac de couchage dans un autre sac plastique et on le glisse au fond du sac à dos (dans le grand sac poubelle). Ne pas le mettre à l'extérieur du sac à dos.
- Prendre un jeu de carte/société (facile et léger à transporter) pour animer la soirée

DIFFICULTE

Parcours accessible qui ne nécessite pas une pratique régulière d'un autre sport, mais tout de même une activité de randonnée occasionnelle. Il faut être capable de marcher 5 à 7kms et 100 à 250m de dénivelé pendant une demi-journée. La difficulté technique n'est pas très importante.

L'évaluation de votre capacité à faire ce circuit vous incombe. MAORN ne saurait en aucun cas être tenue responsable d'une défaillance physique de votre part. MAORN se réserve le droit de vous exclure du groupe si vous n'êtes pas en mesure de suivre le rythme qu'impose un tel parcours sans indemnité aucune.

Le rythme et la longueur réels du parcours peuvent faire l'objet d'adaptations de la part du moniteur en fonction des capacités réelles constatées des participants les moins préparés.

SE RENDRE au col de la Charbonnière

Le Col se situe en Alsace à 960m d'altitude entre Obernai, Schirmeck et Villé.

En venant de Strasbourg, prendre l'autoroute en direction de Colmar. Quitter l'autoroute à la sortie 13 (2013) en direction d'Andlau et du Hohwald. Traverser le Hohwald en direction du Col du Kreuzweg (Breitenbach), puis monter jusqu'au col de la Charbonnière. Environ 1h00 de route

En venant de Colmar ou de Mulhouse, prendre l'autoroute en direction de Strasbourg. Quitter l'autoroute à hauteur de Sélestat (sortie 17) en direction de Chatenois, et poursuivre jusqu'à Villé. Traverser Villé puis Saint Martin. Dans St Martin, prendre à droite (D425) vers Breitenbach puis continuer jusqu'au Col de la Charbonnière.

En venant de Nancy, prendre l'autoroute en direction de Strasbourg et sortir à hauteur de Lunéville en direction de Saint Dié des Vosges. A Saint Dié, prendre la direction de Schirmeck et Strasbourg (par D420 puis 1420). Rouler jusqu'à Fouday. A Fouday prendre à droite direction Champ du Feu puis col de la Charbonnière.

➤ **ATTENTION** : En hiver, les conditions météorologiques peuvent rendre l'accès au col difficile. Un équipement de neige (quatre pneus neige et/ou chaînes) est indispensable pour vos véhicules. Ceci relève de votre responsabilité, pleine et entière.

Nous vous conseillons vivement de bien préparer votre itinéraire et de ne pas vous fier à votre GPS. Nous vous déconseillons vivement l'utilisation de GPS pour circuler en montagne, particulièrement en hiver.

MAORN / NOUS CONTACTER

Maorn – 25, rue de la montagne – 67680 EPFIG – 06 11 87 60 31 – info@maorn.fr

Assurance Annulation

En tant qu'opérateur de tourisme et organisateur d'évènements nous avons une obligation d'information. Les participants à l'évènement ou au séjour (loisirs ou affaire) décrit dans le document présent et dans le devis joint doivent être assurés en "assistance, rapatriement et interruption de séjour".

Voici les solutions qui s'offrent à vous :

- Vous disposez déjà d'une telle assurance : il vous suffit de remplir le formulaire joint et de nous transmettre la copie de votre contrat d'assurance.
- Vous n'avez pas d'assurance de ce type :
 - o Vous souscrivez un contrat vous-même puis vous remplissez le formulaire joint et vous nous transmettez la copie de ce contrat d'assurance
 - o Vous souscrivez le contrat proposé par MAORN (Open Evasion – Europ Assistance - Contrat n° 58 626 373) "au coût de 5% du montant globale du forfait/package".

Modification de dates

Toute modification de dates de votre fait entrainera une pénalité forfaitaire de 30€. Pénalité qui devra être payée avant toute nouvelle réservation.

Conditions d'annulation

MAORN – 25 rue de la montagne – 67680 Epfig - +33 (0)6 11 87 60 31
info@maorn.fr – www.maorn.fr – www.voyage-maorn.fr – www.sports-maorn.fr

ANNULATION DE VOTRE FAIT :

Toute notification d'annulation doit être faite par écrit (lettre recommandée avec accusé de réception) auprès de MAORN –25, rue de la montagne – 67680 EPPFIG, le cachet de la poste faisant foi.

Dans tous les cas, MAORN retiendra une partie des sommes déjà versées calculées en fonction de la date d'annulation, selon les conditions ci-après.

120 jours avant l'activité	Frais de dossier : 30€
entre 120 et 60 jours avant l'activité	30 % de la somme totale ou 30€ minimum
entre 60 et 30 jours avant l'activité	50 % de la somme totale ou 30€ minimum
entre 30 et 15 jours avant l'activité	70 % de la somme totale ou 30€ minimum
entre 15 et 7 jours avant l'activité	90 % de la somme totale
Entre 7 jours et le jour du départ ou de l'activité ou en cas d'absence au départ sans annulation préalable	100 % du prix

ANNULATION DU FAIT DE MAORN :

MAORN peut être exceptionnellement contraint d'annuler votre programme si :

- le nombre minimum de participants n'est pas atteint et dans ce cas, MAORN vous en informera au plus tard 21 jours avant le départ,
- les conditions de sécurité l'exigent,
- en cas d'événements normalement imprévisibles notamment météorologiques.

MAORN vous proposera dans la mesure du possible un programme équivalent à un coût comparable que vous serez libre d'accepter. Vous serez informé de l'annulation et de la proposition d'un nouveau programme par MAORN dans les meilleurs délais.

En cas de refus de ce nouveau programme MAORN remboursera les sommes déjà versées (hors frais de dossier).

ANNULATION / METEO / MANQUE DE NEIGE

Les aléas de la météo ne peuvent être imputés à MAORN. En cas d'absence de neige ou de mauvaises conditions météo (sauf risque pour l'intégrité des personnes) **les sorties sont maintenues**. Dans les mêmes conditions, en cas de manque de neige, les balades en raquettes à neige sont automatiquement transformées en randonnée pédestre.